

DEMANDE DU TITRE DU PERMIS DE CONDUIRE

1° Scanner les documents suivant :

Carte d'identité du demandeur
Permis AM si obtenu
CEPC examen du permis de conduire avec AVIS FAVORABLE (valable 4 mois)
Carte d'identité de l'hébergeur si besoin
Attestation d'hébergement signer de l'hébergeur et de l'hébergé
Facture de moins de 6 mois
ASSR2
Journée d'appel
Faire une E-Photo (« Vision plus » Intermarché à Bourg de Thizy),

2° Créer un compte sur le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

3° cliquer sur « commencer la demande ».

Il vous reste à suivre les instructions et remplir chaque parties qui vous concernent, soigneusement, cela évitera le rejet de votre demande et de tout recommencer. (A savoir : le code de la E-PHOTO est valable UNE SEULE FOIS et a une durée de 6 mois),